

Ce n'est un secret pour personne que l'Europe de la défense a pratiquement vécu. L'astuce des coopérations renforcées reste sans doute temporairement un moyen de ne pas perdre toutes ses capacités militaires au nom des restrictions budgétaires. Comme le rappelle le Monde du 8 octobre, quatre pays européens seulement (France, Royaume-Uni, Grèce et Albanie) respectent le seuil de 2 % du PIB consacrés à la défense recommandé par l'OTAN. Remarquons que ce chiffre intègre pour la France les pensions militaires et que la part réelle du PIB consacrée à la défense n'est que de 1,65%. Dans ce contexte, y-a-t-il une coopération spécifique à renforcer ?

La tendance serait à la coopération militaire franco-britannique qui a été relancée par le traité de Lancaster du 2 novembre 2010 avec le projet majeur d'une capacité à projeter un corps expéditionnaire franco-britannique en 2016 de... 3000 hommes. Un nouveau sommet sur la coopération de défense est prévu le 2 décembre (hasard du calendrier, c'est aussi la date de la commémoration d'Austerlitz...). Cependant, ne nous faisons pas d'illusion sur cette alliance privilégiée. Elle est le résultat de la baisse drastique des capacités financières du Royaume-Uni qui l'a contraint à trouver de nouvelles solutions. Les opérations en Libye ont montré l'engagement certes des Britanniques mais pas à la hauteur de la France. Une relation franco-britannique améliorée ne remet en cause ni son opposition à une Europe de la défense - le Royaume-Uni s'oppose toujours à une montée en puissance d'un état-major civilo-militaire européen -, ni son souci d'une place privilégiée dans l'OTAN, ni sa relation toute aussi privilégiée avec les Etats-Unis et qui ne dément pas.

Ces difficultés ont bien été évoquées dans l'audition du ministre de la défense du 4 octobre 2011 par la commission de la défense notamment dans le domaine des équipements. Il a confirmé cette frilosité britannique à travailler en synergie avec la France. Or nous devrions nous rappeler que les coopérations avec le Royaume-Uni sont devenues rares. Beaucoup ont oublié les conditions envisagées pour la construction du porte-avions commun qui a durablement impacté la construction d'un second porte-avions français toujours aussi nécessaire. En effet, par l'accord politique signé le 13 février 2004, trois porte-avions, dont un pour la France comme second porte-aéronefs, devaient être construits en coopération avec le Royaume-Uni. La propulsion nucléaire qui fait appel à des savoir-faire irremplaçables a été abandonnée pour adhérer au projet franco-britannique. La France avait aussi accepté de payer un tiers des coûts de conception et de développement pour accéder aux études britanniques. Le Royaume-Uni a cependant réduit sa marine pour des raisons budgétaires et a compromis la construction des PA avec toutes les conséquences industrielles pour nos entreprises françaises pilotes de cette coopération.

Ne faut-il donc pas plutôt revitaliser la coopération militaire franco-allemande avec un allié sans doute beaucoup plus respectueux de ses engagements ? Beaucoup d'actions ont été menées et le montrent. Les échanges d'officiers sont déjà nombreux. L'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr intègre annuellement cinq élèves-officiers allemands depuis 2009 pour une scolarité de cinq ans, préparation incluse. Ils suivent l'ensemble de leur formation en France. Cinq élèves-officiers français suivent en contrepartie l'intégralité de leur formation d'officiers en Allemagne. Les marines françaises et allemandes pratiquent aussi ce type de formations croisées. Une brigade franco-allemande et un corps européen franco-allemand, élargi à d'autres nations aujourd'hui, ont aussi été créés. Des pilotes d'hélicoptères sont formés en

commun. Que de signes concrets de collaboration discrète qui s'opposent au bilan franco-britannique depuis saint-Malo en 1998. Finalement renforcer une coopération franco-allemande qui ne dément pas n'est-elle pas plus fiable même si nous sommes souvent admiratifs devant l'efficacité des engagements militaires des Britanniques ?